

**FORMULAIRE COURS DE YOGA SUR PADDLE A ROLLE avec Jessica Magnin
YOGA/PADDLE/**

Lieu: Le cours se déroule au **Port de Rolle au club nautique.**

L'heure: 8h30-9h45. A 8h30 nous commençons sur terre avec un cours de préparation et suit par le cours sur l'eau.

Equipement: Les planches, les pagaies et les gilets de sauvetage sont fournis.

A fournir: Crème solaire, lunettes avec sécurité, chapeau, une bouteille d'eau, un linge, maillot de bain et/ ou vêtements pour l'eau.

Reservation: Préalable 076 369 1880. *Votre place est réservée dès la réception de cette formulaire et votre paiement.*

Tarif: CHF 45 payable avant le cours par TWINT ou cash

Annulation: Il n'y a pas d'annulation ni remboursement.

Fiche d'informations Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville:

Date de naissance :

Téléphone:

Contact en cas d'urgence:

Email:

Décharge Décharge : en cochant cette case, je certifie être médicalement apte à la pratique du Stand Up Paddle/Yoga et que je sais nager seul un minimum de 50 mètres sans difficulté. En conséquence, je dégage **O2Yoga, Jessica Magnin et le SNR** de toute responsabilité en cas d'accident me survenant, ou provoqué par suite de mon éventuelle inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes. J'atteste que je suis couvert par une assurance de responsabilité civile qui couvre les dommages que je pourrais causer à autrui et que je suis au bénéfice d'une assurance accident personnelle.

Autorisation parentale (si nécessaire) : en cochant cette case, je certifie autoriser mon enfant à suivre les sessions découvertes du SUP & Yoga avec Jessica Magnin dégage **O2Yoga, Jessica Magnin et le SNR** de toute responsabilité. Je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique du SUP & Yoga et qu'il sait nager seul un minimum de 50 mètres sans difficulté. En conséquence, je dégage **O2Yoga, Jessica Magnin et le SNR** de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant, ou provoqué par suite de son éventuelle inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes .

Règlement intérieur : en cochant cette case, je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Lieu et date Signature de la participant

Règlement intérieur • L'utilisateur doit sortir de la rampe à genoux. Les gilets de sauvetage sont fortement recommandés pour les participants et mis à disposition. • L'utilisateur doit savoir nager sous l'eau. • L'encadrant se réserve le droit d'annuler la sortie en cas de mauvaise condition

météo. • L'utilisateur est responsable du matériel mis à disposition. • L'utilisateur doit signaler toute souci de santé qui pourrait empêcher sa sécurité.